

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des choix définitifs d'orientation et des réponses aux propositions du conseil de classe afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase définitive de la procédure d'orientation.

Les représentants légaux ont maintenant la possibilité de répondre à plusieurs propositions du conseil de classe. De plus, afin de recueillir les réponses de tous les représentants légaux, le représentant qui n'a pas saisi la réponse pourra signifier son accord ou son désaccord avec la réponse saisie par l'autre représentant.

1. Connexion au téléservice

Les modalités de connexion au téléservice sont identiques pour la phase provisoire et la phase définitive de la procédure d'orientation.

Chaque phase peut être gérée par un représentant légal différent. Les choix définitifs peuvent ainsi être saisis par le parent qui n'a pas fait la saisie en phase provisoire. Une phase renseignée par un représentant ne peut en revanche être modifiée que par ce représentant. Les saisies effectuées sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

2. Saisie des choix définitifs

La saisie des choix définitifs est possible uniquement après avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire. Si le parent qui a saisi les intentions provisoires n'a pas accusé réception de l'avis du conseil de classe, le parent qui se connecte pour la phase définitive doit le faire avant de pouvoir saisir les choix définitifs d'orientation.

La saisie des choix définitifs suit le même déroulement que la saisie des intentions provisoires, que ce soit pour la 2^{de} générale et technologique - 2^{de} STHR ou la voie professionnelle.

MON COMPTE
ACCUEIL
ORIENTATION
AFFECTATION APRÈS LA 3^e
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
LYCÉE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC
CONTACT
SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires
2 Choix définitifs
3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Depuis l'écran de saisie des choix définitifs, la famille peut consulter les intentions et les avis de la phase provisoire en cliquant sur ① Intentions provisoires à l'aide de la barre de navigation en haut de l'écran

MON COMPTE
ACCUEIL
ORIENTATION
AFFECTATION APRÈS LA 3^e
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
LYCÉE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC
CONTACT
SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires
2 Choix définitifs
3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR

☐ 2de professionnelle

☐ 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UN CHOIX

ANNULER VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

3. Validation des choix définitifs

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des choix définitifs.

MON COMPTE
ACCUEIL
ORIENTATION
AFFECTATION APRÈS LA 3^e
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
LYCÉE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC
CONTACT
SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires
2 Choix définitifs
3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Vos choix ont bien été validés. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe